

Recherche archives [input type="text"] [button OK]



A vous la parole !  
Vous souhaitez réagir sur l'actualité...  
Cette page est à vous



N'attendez plus pour **investir**

N° Vert 0 800 94 20 26

www.restohot.com

Accueil | Politique | Sports | PSG | Société | Faits divers | Près de chez moi | Economie | Bourse | International | Loisirs & Spectacles  
Roland Garros 2008 | Euro 2008 | A vous la parole ! | Forums | Vidéos | Dossiers | Services & Annonces | Jeux | Boutique

LES ARCHIVES

accueil | recherche | formules | mon compte | FAQ

Paru le : 14/12/2000

Enquête

Les ratés de l'argent du sida

«MANQUE de vigilance dans le maniement des fonds », « dysfonctionnements graves », « détournements » A en croire la Cour des comptes, tout n'a pas été clair dans l'utilisation de l'argent des collectes du Sidaction (soirées spéciales à la télévision) en 1994, 1995 et 1996. Certes, les quelque 420 millions de francs généreusement offerts en trois ans par le public n'ont pas, dans l'ensemble, été dilapidés comme l'argent du cancer, mais les magistrats de la Cour ont néanmoins mis en lumière de surprenants ratés. Projets associatifs farfelus : les sommes importantes redistribuées à des associations ont donné lieu à de beaux dérapages. Ainsi le rapport de la Cour cite-t-il le cas de l'association K-potes pour oiseaux nocturnes, qui a touché de l'argent pour « installer des préservatifs dans des nids d'oiseaux sur les lieux de rencontre homosexuelles afin de préserver l'environnement naturel ». Un an et demi plus tard, près de la moitié des fonds n'avaient pas été dépensés car, selon l'association, « il était difficile de trouver des nids en septembre ». Argent détourné : après avoir touché 1,4 million de francs, l'association les Amis du bus des femmes (aide à la réinsertion des prostituées), déjà sujette, selon la Cour, à « de grandes difficultés de gestion », a été victime de « détournements de fonds estimés à environ 130 000 F ». Subventions inutiles : spécialiste de la lutte contre le sida, le professeur Luc Montagnier a touché, via un centre de recherche, 25 millions de francs de subventions. Cette somme a en partie été utilisée pour rénover des locaux de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, bâtiments qui n'ont guère été utilisés car le centre Luc Montagnier a rapidement déposé son bilan.

J-M.P.

Imprimer l'article

Enregistrer l'article

Autre recherche | Retour à la liste | Même rubrique et date | Même page et date

Advertisement for mestic with search filters: Je suis, Sa région, Je recherche, leParisien.fr

Sites du Groupe Amaury



- Municipales 2008
Politique
Sports
PSG
Société
Faits divers
Près de chez moi
Economie
Bourse
International
Loisirs & Spectacles
Dossiers
Vidéos
Mai 68 - Mai 2008
Festival de Cannes 2008

Sports

- L'actualité
Dépêches Sports
Résultats & classements
Football
Rugby
Basketball
Volleyball
Handball
Sport hippique

Euro 2008

PSG Foot

Près de chez moi

- Info locale
75 Paris
77 Seine-et-Marne Nord
77 Seine-et-Marne Sud
78 Yvelines
91 Essonne
92 Hauts-de-Seine
93 Seine-Saint-Denis
94 Val-de-Marne
95 Val d'Oise
60 Oise
Les dépêches
Monde
France
Sports
Politique
Economie
L'actu des People

Participer

- A vous la parole!
Forums
Loisirs
Cinéma
Programmes Télé

Jeux

- Jeux du Parisien
Jeux en ligne

Services & annonces

- Météo
Circulation
Plans & itinéraires
Covoiturage
Horoscope
Offres d'emploi
Immobilier ancien
Immobilier neuf
Devis travaux
Rencontres
Marchés publics
Annonces légales

Boutique

- Une personnalisée
Journal anniversaire
Anciens numéros
Livres & hors-série

Lire Le Parisien

- Edition numérique
S'abonner
Audio pass
Pass Liberté
Pass Sérénité
Pass Fidélité
Pass Découverte
Editions PDF
Editions mobiles
Abonnement journal
Par portage
Par courrier

Sites partenaires

- lequipe.fr
parisjob.com
devispresto.com
cinefil.com
quedesjeux.com
avispublicsduparisien.com

Publicité

- Manchette Infos
Petites Annonces

Recherche archives

[button OK]



Parution du : 14/12/2000

## Enquête

# Les ratés de l'argent du sida

«MANQUE de vigilance dans le maniement des fonds », « dysfonctionnements graves », « détournements » A en croire la Cour des comptes, tout n'a pas été clair dans l'utilisation de l'argent des collectes du [Sidaction](#) (soirées spéciales à la télévision) en 1994, 1995 et 1996. Certes, les quelque 420 millions de francs généreusement offerts en trois ans par le public n'ont pas, dans l'ensemble, été dilapidés comme l'argent du cancer, mais les magistrats de la Cour ont néanmoins mis en lumière de surprenants ratés. Projets associatifs farfelus : les sommes importantes redistribuées à des associations ont donné lieu à de beaux dérapages. Ainsi le rapport de la Cour cite-t-il le cas de l'association K-potes pour oiseaux nocturnes, qui a touché de l'argent pour « installer des préservatifs dans des nids d'oiseaux sur les lieux de rencontre homosexuelles afin de préserver l'environnement naturel ». Un an et demi plus tard, près de la moitié des fonds n'avaient pas été dépensés car, selon l'association, « il était difficile de trouver des nids en septembre ». Argent détourné : après avoir touché 1,4 million de francs, l'association les Amis du bus des femmes (aide à la réinsertion des prostituées), déjà sujette, selon la Cour, à « de grandes difficultés de gestion », a été victime de « détournements de fonds estimés à environ 130 000 F ». Subventions inutiles : spécialiste de la lutte contre le sida, le professeur Luc Montagnier a touché, via un centre de recherche, 25 millions de francs de subventions. Cette somme a en partie été utilisée pour rénover des locaux de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, bâtiments qui n'ont guère été utilisés car le centre Luc Montagnier a rapidement déposé son bilan.

J-M.P.

□